

mazars

37 rue René Cassin
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS cedex



Audit & Strategy

15 rue de la bonne rencontre
QUINCY VOISINS
77334 MEAUX cedex

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Société anonyme
RCS 348 494 915 REIMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 349,6 M€. Les titres des filiales et les participations étrangères sont valorisés au coût historique d'acquisition. A la clôture, la société évalue ses titres à leur valeur d'utilité. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est enregistrée pour le montant de cette différence.

La valeur d'utilité est déterminée à l'aide des critères détaillés dans les « Règles et méthodes comptables », adaptés aux participations évaluées : activité développée, résultats dégagés, capitaux propres et perspectives d'évolution.

Compte tenu de leur montant particulièrement significatif, des incertitudes inhérentes à certains éléments et de leur sensibilité aux prévisions de la Direction, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constitue un point clé de l'audit.

Notre réponse

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations obtenues, nous avons mis en œuvre des diligences qui ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des données utilisées et, selon les titres concernés, à :

- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données comptables et le cas échéant les projections de flux de trésorerie de la Direction;

- vérifier l'exactitude arithmétique des valeurs d'utilité retenues par la société ;
- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans les « Règles et méthodes comptables » et dans la note 14 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE par l'Assemblée générale du 5 juin 2019.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars était dans la 26^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Audit & Strategy Révision Certification dans la 20^{ème} année, dont respectivement la 23^{ème} et la 20^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Bezannes, le 14 avril 2021

Audit & Strategy Révision Certification

Quincy Voisins, le 14 avril 2021

Michel BARBET-MASSIN

Philippe DANDON

Comptes sociaux

Compte de résultat au 31 décembre 2020

En K€	Note annexe	2020	2019
Chiffre d'affaires	1	234 907	273 693
Production stockée		-	-
Production immobilisée		92	92
Production de l'exercice		234 999	273 785
Consommation de l'exercice	2	- 224 904	- 260 811
Valeur ajoutée		10 095	12 974
Subventions d'exploitation		508	674
Impôts et taxes	3	- 556	- 687
Charges de personnel	4	- 9 263	- 12 236
Excédent brut d'exploitation		784	725
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	5	1 016	1 635
Dotations aux amortissements et provisions	6	- 1 021	- 1 144
Autres produits d'exploitation	7	277	621
Autres charges d'exploitation	8	- 340	- 1 113
Résultat d'exploitation		716	724
Charges et Produits financiers	9	4 179	4 860
Résultat courant avant impôts		4 895	5 584
Charges et Produits exceptionnels	10	- 4 540	- 5 814
Impôts sur les bénéfices	11	1 178	1 903
Résultat net comptable		1 533	1 673

Bilan au 31 décembre 2020

Actif

En K€	Note annexe	2020	2019
Immobilisations incorporelles	12	1 058	1 161
Immobilisations corporelles	13	4 500	4 675
Immobilisations financières	14	371 515	368 686
Actif immobilisé		377 073	374 522
Stocks et en-cours	15	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	16	571	559
Clients et comptes rattachés	16	45 420	61 284
Autres créances	16	273 232	265 553
Valeurs mobilières de placement	17	857	1 256
Disponibilités	18	3 265	3 400
Actif circulant		323 345	332 052
Comptes de régularisation	19	4 990	4 569
Total de l'actif		705 408	711 143

Passif

En K€	Note annexe	2020	2019
Capital		134 056	134 056
Primes d'émission		45 013	45 013
Réserves		29 610	29 558
Report à nouveau		78 877	77 256
Résultat de l'exercice		1 533	1 673
Subventions d'investissements		5	-
Capitaux propres	20	289 094	287 556
Provisions pour risques et charges	21	1 294	761
Dettes	22	414 737	422 584
Comptes de régularisation	23	283	242
Total du passif		705 408	711 143

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2020

Faits caractéristiques de l'exercice

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, l'épidémie du COVID-19 apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Dans les différents pays confrontés à cette épidémie, les pouvoirs publics ont pris au cours du premier trimestre 2020 des mesures sanitaires (confinements, interdiction de rassemblement, etc.) et économiques avec la fermeture de certaines activités. En France, ces mesures ont été adoptées en mars 2020 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire.

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, la Société a pris toutes les mesures possibles pour préserver sa liquidité face au risque de baisse importante de son chiffre d'affaires, en s'inscrivant dans les dispositifs d'accompagnement mis en place par le Gouvernement :

- maintien des activités essentielles dans le respect des directives gouvernementales et de l'interprofession,
- généralisation du télétravail,
- arrêt des déplacements non indispensables,
- arrêt des dépenses de représentation,
- mise en place du chômage partiel sur l'ensemble du groupe,
- mise en place du dispositif de garde d'enfants,
- demande de report des échéances de prêts bancaires et de financements garantis par l'Etat,
- demande de report des cotisations sociales,
- demande de report des impôts et taxes.

Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a mis en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour assurer la continuité de son exploitation et préserver sa liquidité. A ce titre, la Société a souscrit pour 15 M€ de Prêts Garantis par l'Etat.

Dans un contexte qui reste incertain, la Société maintient une stricte discipline financière et donne la priorité à la préservation de sa liquidité. Au cours de l'Assemblée Générale du 3 juin 2021, Vranken-Pommery Monopole proposera donc de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2020.

La Société n'a pas d'échéance obligataire en 2021.

À la clôture 2020, les estimations et hypothèses sur lesquelles la Société exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée à la COVID-19. Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

Participations

La société VRANKEN-POMMERY PRODUCTION, filiale de la Société à 100%, a absorbé par fusion-absorption, sa société soeur, la société HDC, avec effet rétroactif au 01/01/2020. Les titres de la société VRANKEN-POMMERY PRODUCTION s'élève donc à 175 293 K€.

La Société a décidé d'augmenter le capital de la société CHARBAUT AMERICA Inc d'une somme de 9.200.000 \$ par voie de compensation avec le compte courant d'associé de la Société dans les livres de la filiale, sa participation restant inchangée à 100%.

La Société a conservé une participation inchangée de 99,99% de ROZES malgré deux opérations de réduction de capital de cette dernière, l'une pour annulation d'actions auto-détenues par ROZES à hauteur de 1 M€ et l'autre pour remboursement d'apports à hauteur de 0,9 M€, réductions de capital immédiatement compensées par une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserves de sorte que le capital de ROZES reste fixé à 15 M€.

Au moyen des remboursements d'apports en capital de la société ROZES, la Société a souscrit en totalité à une augmentation de capital de la société GRIFO à hauteur de 0,9 M€, pour un taux de participation de la Société restée identique à 100%.

Concomitamment à la cession par ses filiales étrangères de leur participation dans la société VPL, la Société a cédé sa propre participation de 62% dans le capital de ladite société, cette participation étant devenue sans objet.

Suite à une augmentation de capital de la société L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR FAIRE souscrite par la société COMPAGNIE VRANKEN, la participation de la Société passe de 26,04% à 17,57%.

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2020

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement comptable ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié des règlements publiés ultérieurement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'approche par composants

Pour se conformer aux réglementations comptables régies par l'article 214-9 du nouveau PCG 2016, la Société a mis en application à compter du 1er janvier 2005, l'approche par composants pour l'inscription des immobilisations à l'actif.

Pour mémoire, la méthode rétrospective a été retenue (comme si la nouvelle méthode comptable avait toujours été appliquée) pour valoriser l'ensemble de ses immobilisations au 1er janvier 2005. L'impact de la mise en application des nouvelles règles avait été constaté directement dans les capitaux propres de la société au 31/12/2005.

A noter également qu'un amortissement dérogatoire est comptabilisé lorsque la durée réelle d'utilisation préconisée en comptabilité est supérieure à la durée d'usage admise en fiscalité comme le prévoit l'article 39 1 2° du CGI. Si au contraire, la durée réelle d'utilisation est inférieure à la durée d'usage, on réintègre fiscalement l'amortissement non admis.

Immobilisations incorporelles

Celles-ci répondent aux critères définis par l'article 211-5 du nouveau PCG 2016 . Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La société amortit sur la durée réelle d'utilisation du bien.

Frais d'établissement

Néant.

Frais de recherche et développement

En application de l'article 212-3 du nouveau PCG 2016, les coûts engagés lors de la phase de recherche sont enregistrés en charges. Les coûts engagés lors de la phase de développement sont comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Marques et modèles

Les marques acquises auprès des tiers sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition.

Fonds commercial

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Chaque année, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées.

Mali de fusion

En 2014, la Transmission Universelle de Patrimoine avec la société DOURO INVEST avait généré un mali technique de 1 504 K€, comptabilisé en immobilisation incorporelle. En 2015, la Société avait également comptabilisé en immobilisation incorporelle, un mali technique de 6 477 K€ suite à la Transmission Universelle de Patrimoine avec la société CAMARGUAISE DE PARTICIPATIONS.

En 2016, en application des nouvelles règles comptables, la Société a affecté ces malis techniques aux actifs sous-jacents sur lesquels portaient ces plus-values latentes, soit à des titres de participation.

Les durées d'amortissement selon le mode linéaire sont les suivantes:

Postes	Durée
Frais de recherche et développement de marchés	3 ans
Concessions, brevets, licences et droits similaires	2 à 5 ans

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2020

Immobilisations corporelles

Dans la pratique, la Société ne décompose les éléments que si le bien a une valeur significative d'au moins 500 € et s'il représente au moins 10% du prix de revient pour un bien meuble et 1% pour un bien immeuble.

Les biens non décomposés sont évalués à leur coût d'acquisition. La base amortissable de ces biens est la base brute (sans tenir compte de la valeur résiduelle), et la durée d'amortissement est la durée réelle d'utilisation du bien.

Les biens décomposés sont évalués au prix de revient (coût d'acquisition de l'immobilisation-les rabais, remises et ristournes + les coûts de mise en état du bien + les intérêts courus sur emprunts + les frais d'acquisition de l'immobilisation) répartis en une structure amortie sur la durée d'usage, et des composants, amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Postes	Mode	Durée
Plantations	Linéaire	17 ans
Agencements	Linéaire	3 à 17 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 8 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire / Dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 10 ans

La dotation aux amortissements est comptabilisée dans un compte de charges d'exploitation de dotations aux amortissements.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Les titres des filiales et participations étrangères sont valorisés au coût historique d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée par référence à l'activité développée, aux résultats dégagés, aux capitaux propres et aux perspectives d'évolution.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute en fin d'exercice une provision pour dépréciation est constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques prud'homaux constatées sont déterminées sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date d'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice; les différences d'actualisation sont portées en écart de conversion.

Charges à répartir

Ce poste ne comprend que les frais d'émission des emprunts.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux représentant un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Actions propres

Figurent au poste Valeurs Mobilières de Placement, les actions Vranken-Pommery Monopole détenues dans le cadre de la régulation des cours.

Le résultat de ces opérations est comptabilisé en charges et produits exceptionnels.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que le cours de bourse est inférieur à la valeur nette des actions propres détenues.

Evènements post-clôture

Le début de l'année 2021 a été marqué par la reconduction des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement (couvre-feu, fermeture d'établissement accueillant du public, mesures de soutien financier...). Ces événements sont pris en compte par la Société dans l'estimation de ses principales estimations comptables au 31 décembre 2020, notamment dans les scénarios à l'appui desquels ont été évalués les actifs.

Notes sur les comptes annuels au 31 décembre 2020

Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	2020
Champagne	79 935	104 320	184 255
Porto	2 942	46	2 988
Vins de Provence et de Camargue	4 862	5 423	10 285
Autres	376	644	1 020
Ventes de marchandises	88 115	110 433	198 548
Prestations de services intra-groupe	34 346	66	34 412
Autres	1 928	19	1 947
Prestations de services et autres	36 274	85	36 359
Chiffre d'affaires	124 389	110 518	234 907

Variation du chiffre d'affaires en K€	2020	2019	Variation
Champagne	184 255	211 374	- 27 119
Porto	2 988	3 028	- 40
Vins de Provence et de Camargue	10 285	10 688	- 403
Autres	1 020	2 059	- 1 039
Ventes de marchandises	198 548	227 149	- 28 601
Prestations de services intra-groupe	34 412	42 394	- 7 982
Autres	1 947	4 150	- 2 203
Total des prestations de services et autres	36 359	46 544	- 10 185
Chiffre d'affaires	234 907	273 693	- 38 786

Dans ce contexte international marqué par la crise sanitaire de la COVID 19 et l'arrêt des activités CHR, évènementiel et duty free, le chiffre d'affaires de l'exercice de la Société s'est inscrit en baisse de 14,17%, à 234 907 K€ contre 273 693 K€ en 2019.

Note 2. Consommation de l'exercice

En K€	2020	2019
Achats	181 708	211 378
Variations de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	43 196	49 433
Total	224 904	260 811

Note 3. Impôts et taxes

En K€	2020	2019
Impôts et taxes sur rémunérations	246	292
CET et taxe foncière	216	281
Contribution sociale de solidarité	34	42
Autres impôts et taxes	60	72
Total	556	687

Note 4. Charges de personnel

En K€	2020	2019
Salaires & traitements	6 852	8 226
Charges sociales	2 835	3 720
Intéressement des salariés	176	290
Indemnités activité partielle	- 600	-
Total	9 263	12 236

Note 5. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

En K€	2020	2019
Reprise de provisions - Créances douteuses *	140	515
Transfert de charges d'exploitation **	320	908
Transfert de charges de personnel ***	556	212
Total	1 016	1 635

* En 2019, la Société a décidé de reprendre les provisions constituées sur des créances litigieuses antérieures à 5 ans et parallèlement de comptabiliser ces créances en irrécouvrable du fait de leur ancienneté (cf note 8).

** En 2019, le poste transfert de charges d'exploitation est essentiellement composé des frais d'émission de l'emprunt obligataire de 145 M€ renouvelé en Juin 2019 (828 K€).

*** En 2020, compte tenu du contexte économique et sanitaire lié à la COVID 19, le poste transfert de charges de personnel est essentiellement composé de charges portant sur des projets futurs (385 K€).

Note 6. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	2020	2019
Immobilisations	541	633
Charges à étaler	286	218
Amortissements	827	851
Stocks	-	-
Créances	158	165
Risques & Charges *	36	128
Provisions	194	293
Total	1 021	1 144

* Les dotations pour risques et charges sont afférentes aux écarts de conversion actif.

Note 7. Autres produits d'exploitation

En K€	2020	2019
Indemnités Assurance Crédit Clients	72	152
Refacturation crédit-bail	-	173
Différences positives de change *	79	197
Autres produits d'exploitation	126	99
Total	277	621

* Les écarts de change issues de créances et dettes commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation depuis le 01/01/2018.

Note 8. Autres charges d'exploitation

En K€	2020	2019
Charges diverses de gestion courante	148	128
Achats crédit-bail	-	173
Différences négatives de change	132	205
Créances irrécouvrables	60	607
Total	340	1 113

Note 9. Charges & produits financiers

Produits financiers en K€	2020	2019
Produits financiers de participations	5 296	5 093
Autres intérêts et produits assimilés *	8 738	9 822
Reprises financières sur amortissements et provisions **	402	1 062
Différences positives de change	50	49
Autres produits financiers	21	-
Total	14 507	16 026

* Les autres intérêts et produits assimilés sont essentiellement composés des intérêts des comptes courants groupe (6 211 K€, contre 6 028 K€ en 2019) et de refacturation groupe (2 527 K€, contre 3 791 K€ en 2019)

** Dont 364 K€ de reprises de provisions pour risques de change relatives aux écarts de conversion de 2019 et 38 K€ de reprises de provisions sur instruments financiers.

En 2020, il n'y a pas de reprise de provisions sur les titres (153 K€ en 2019). Les estimations comptables sont réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme. Nous avons donc décidé de laisser les provisions sur titres identiques à l'exercice précédent.

Charges financières en K€	2020	2019
Dotations financières aux amortissements et provisions *	1 125	796
Intérêts et charges assimilés	9 158	10 309
Différences négatives de change	45	61
Autres charges financières	-	-
Total	10 328	11 166

Les dotations financières sont essentiellement composées de provisions pour risques de change (1 038 K€, contre 364 K€ en 2019) et de dotations sur valeurs mobilières de placement (87 K€, contre 174 K€ en 2019).

* En 2020, il n'y a plus d'instrument financier (38 K€ en 2019) ni de dotations aux provisions sur les titres (220 K€ en 2019). Les estimations comptables sont réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme. Nous avons donc décidé de laisser les provisions sur titres identiques à l'exercice précédent.

Note 10. Charges & produits exceptionnels

Produits exceptionnels en K€	2020	2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion *	275	1 136
Produits de cessions d'éléments d'actif **	1 323	13
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	1	1
Reprise sur provisions et transferts de charges	182	128
Total	1 781	1 278

Charges exceptionnelles en K€	2020	2019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion ***	4 102	6 858
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés ****	1 837	13
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	241	39
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	141	182
Total	6 321	7 092

* Les produits exceptionnels sur opérations de gestion de 2020 sont essentiellement composés de refacturation groupe (270 K€).

** Les produits de cessions d'éléments d'actif de 2020 correspondent principalement à la cession des titres des filiales ROZES (900 K€) et VPL (416 K€).

*** Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion comprennent principalement un soutien commercial envers les filiales de la Société pour un montant de 3 690 K€.

**** Les valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés de 2020 sont essentiellement composées de la sortie des titres des filiales ROZES (1 393 K€) et VPL (444 K€).

Note 11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (hors effets liés à l'intégration fiscale)

Ventilation en droit habituel en K€		2020	2019
Résultat courant	Avant Impôt	4 895	5 584
	Impôt	156	- 23
	Après Impôt	4 739	5 607
<i>Dont dividendes reçus</i>		5 096	4 687
Résultat exceptionnel	Avant Impôt	- 4 540	- 5 814
	Impôt	-	-
	Après Impôt	- 4 540	- 5 814
Résultat comptable	Avant Impôt	355	230
	<i>Régularisations diverses</i>	-	-
		355	230
	Impôt *	156	- 23
<i>Régularisations diverses</i>		-	-
		156	23
	Après Impôt	199	- 207

* Crédits d'impôts compris

Depuis l'exercice 1999, la S.A. VRANKEN-POMMERY MONOPOLE est la société mère du groupe intégré fiscalement constitué par les filiales françaises. La convention d'intégration fixe les modalités de répartition de la charge d'impôt entre les sociétés membres du périmètre de la manière suivante :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration ;
- les économies d'impôt réalisées par le groupe intégré sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice .

En 2020, la S.A. VRANKEN-POMMERY MONOPOLE en sa qualité de société mère a comptabilisé un produit global d'impôt de 1 178 K€, crédits d'impôts inclus. La charge d'impôt propre à la Société en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 156 K€, soit un gain global de 1 334 K€.

La ventilation de l'impôt ci-dessus entre le résultat courant et exceptionnel est effectuée sur la base de l'impôt propre de la Société en l'absence d'intégration.

La ventilation compte tenu de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale est :

Ventilation en droit intégré en K€		2020	2019
Résultat comptable	Avant Impôt	355	- 230
	Impôt	- 1 178	- 1 903
	Régularisations diverses	-	-
	Après Impôt	1 533	1 673

Incidences des dispositions fiscales

Dette future d'impôt en K€	Base	Impôt 28%	Impôt 31%
Accroissements :	1 074	140	356
Déductions diverses	1 074		
Allégements :	1 856	140	421
Provisions et charges à payer	1 503		
Réintégrations diverses	283		
Oeuvres d'art d'artistes vivants	70		

Les filiales entrant dans le périmètre d'intégration fiscale sont les suivantes :

Liste des filiales du périmètre d'intégration fiscale	Siret	Taux de détention directe et indirecte
S.A.S. Champagne Charles LAFITTE	32 825 159 000 050	100,00%
S.A.S. HEIDSIECK & C° Monopole	33 850 904 500 047	100,00%
S.A.S. VRANKEN-POMMERY PRODUCTION	33 728 091 100 120	100,00%
S.A.S. VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	31 420 812 500 067	99,84%
S.A.S. Champagne René LALLEMENT	41 529 902 300 028	99,95%
S.A.S. B.M.T. Vignobles	35 342 239 700 045	99,84%
S.C.I. Des Vignes d'Ambruyère	32 241 639 700 030	99,58%
S.C.I. Les Ansinges Montaigu	39 836 298 800 030	99,99%
S.A.S. GRANDS DOMAINES DU LITTORAL	72 204 117 500 034	96,50%
S.A.S. POMMERY	44 199 013 200 025	100,00%
S.A.S. GV COURTAGE	38 271 056 400 032	100,00%
S.C. DU PEQUIGNY	41 002 513 400 025	94,94%
S.A.S. des Vignobles VRANKEN	41 122 490 000 018	98,00%

Note 12. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en K€	Au 01/01/2020	Acquisitions	Sorties	Virements	Au 31/12/2020
Frais de recherche et de développement	503	-	-	-	503
Frais de recherche et de développement	503	-	-	-	503
Marques, modèles	37	-	-	-	37
Logiciels	8 507	57	-	192	8 756
Autres droits	30	-	-	-	30
Concessions, brevets et autres droits	8 574	57	-	192	8 823
Fonds commercial	381	-	-	-	381
Autres immobilisations incorporelles	230	56	-	-	94
Total	9 688	113	-	-	9 801

Le poste fonds commercial se compose d'une clientèle acquise.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels en cours de développement (94 K€).

Amortissements en K€	Au 01/01/2020	Dotations	Diminutions	Au 31/12/2020
Frais de recherche et de développement	503	-	-	503
Concessions, brevets et autres droits	8 024	216	-	8 240
Total	8 527	216	-	8 743

Certaines marques créées sont amorties sur la durée de leur protection soit 10 ans. Les logiciels sont amortis sur 2 à 5 ans.

Note 13. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en K€	Au 01/01/2020	Acquisitions	Sorties	Virements	Au 31/12/2020
Plantations	27	-	-	-	27
Agencement, aménagement constructions	3 498	3	-	-	3 501
Matériel et outillage	147	-	-	-	147
Installations générales	522	43	-	-	565
Matériel de transport	247	19	14	-	252
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 741	63	-	-	4 804
Immobilisations sur constructions en cours	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	48	21	-	-	70
Avances sur autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Total	9 230	149	14	-	9 365

Amortissements en K€	Au 01/01/2020	Dotations	Diminutions	Virements	Au 31/12/2020
Plantations	27	-	-	-	27
Agencement, aménagement constructions	2 236	233	-	-	2 469
Matériel et outillage	144	2	-	-	146
Installations générales	267	31	-	-	298
Matériel de transport	234	10	14	-	230
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 646	49	-	-	1 695
Total	4 554	325	14	-	4 865

Note 14. Immobilisations financières

Valeurs brutes en K€	Au 01/01/2020	Acquisitions	Sorties	Virements	Réévaluations	Au 31/12/2020
Titres de participations	345 471	900	1 837	8 169	-	352 703
Créances rattachées à des participations *	25 358	-	-	8 169	3 898	21 087
Autres titres immobilisés	8	-	-	-	-	8
Prêts & autres immobilisations financières **	926	19	151	-	-	794
Total	371 763	919	1 988	-	3 898	374 592

* Les créances rattachées à des participations correspondent principalement à des créances commerciales des filiales CHARBAUT AMERICA (4 723 K€), VRANKEN-POMMERY JAPAN (4 382 K€), VRANKEN-POMMERY UK (4 653 K€) et VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA (3 523 K€) converties au taux de clôture, soit pour un montant total de 21 087 K€.

Ces créances sont réévaluées chaque année au taux de clôture.

Le virement de 8 169 K€ correspond au remboursement de la créance de la filiale CHARBAUT AMERICA par voie de souscription à l'augmentation de capital par la Société.

** Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements pour 442 K€, d'un fond de garantie de 350 K€ sur des emprunts et de prêts aux associés pour 2 K€ provenant de la T.U.P. de la société CAMARGUAISE DE PARTICIPATIONS en 2015.

Provisions en K€	Au 01/01/2020	Dotations	Diminutions	Au 31/12/2020
Titres de participations	3 077	-	-	3 077
Total	3 077	-	-	3 077

Compte tenu du contexte actuel, nous avons décidé de laisser les provisions sur titres identiques à l'exercice précédent.

Tableau des filiales et participations

En K€	Capital *	Capitaux propres autres que le capital **	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus par la société	Valeur nette des titres détenus par la société	Prêt et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales										
SAS CHAMPAGNE CHARLES LAFITTE	10 170	1 431	100,00%	25 243	25 243	172	0	1 377	432	1 425
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	7 497	1 393	99,84%	12 301	12 301	8 449	103	5 852	8	523
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION****	70 550	-8 394	100,00%	175 293	175 293	206 019	11 132	185 689	-5 162	1 245
SAS HEIDSIECK & C° MONOPOLE	7 000	878	100,00%	7 318	7 318	77	0	0	199	583
SAS POMMERY	10 125	999	100,00%	13 300	13 300	10 716	0	2 188	-152	360
SAS GV COURTAGE	40	66	100,00%	763	321	22	0	153	30	63
SC DU PEQUIGNY	29	-62	99,94%	1 045	1 045	521	0	28	-3	0
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL	41 280	10 933	96,50%	57 833	57 833	3 638	10 372	30 408	2 075	948
VRANKEN-POMMERY Deutschland & Österreich GmbH	3 725	665	100,00%	7 855	7 855	0	15 000	47 365	130	0
CHARBAUT AMERICA INC.	10 774	-2 397	100,00%	10 104	9 531	0	0	6 700	30	0
VRANKEN POMMERY BENELUX SA	2 534	1 483	99,99%	2 688	2 688	0	489	7 035	85	0
ROZES SA	15 000	8 121	99,99%	21 855	21 855	0	5 972	6 969	267	0
VRANKEN POMMERY U.K. LTD	3 550	-2 479	97,78%	3 476	3 476	0	33	4 453	3	0
VRANKEN POMMERY SUISSE SA	808	1 122	100,00%	730	730	0	0	3 784	19	0
QUINTA DO GRIFO	4 825	1 004	100,00%	8 227	8 227	0	1 713	978	12	0
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co. LTD	632	198	95,00%	908	818	0	0	3 784	12	0
VRANKEN POMMERY ITALIA SPA	640	66	100,00%	1 124	680	0	0	7 321	-23	0
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD	1 437	-1 051	100,00%	1 447	455	0	0	3 688	0	0
Participations										
SADEVE SA***	5 137	-254	11,34%	1 117	635	0	0	1 280	12	0
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	348	-257	17,57%	74	19	21	0	250	-11	0
Renseignements globaux										
		13 465								
Filiales françaises (ensemble)				293 096	292 654	229 614	21 607			5 147
Filiales étrangères (ensemble)				58 414	56 315	0	23 207			0
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)				74	19	21	0			0
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)				1 117	635	0	0			0

* Converti au taux historique

** Convertis au taux de clôture

*** Sur la base des comptes clos au 31/12/2019

**** Dividendes versés par la société HDC fusionnée avec la société VRANKEN-POMMERY PRODUCTION par voie de fusion-absorption

Note 15. Stocks

Néant.

Note 16. Créances

Valeurs nettes en K€	2020	2019
Avances et acomptes versés sur commandes *	571	559
Clients et comptes rattachés **	45 420	61 284
Fournisseurs et comptes rattachés	19 446	15 532
Personnel et comptes rattachés	137	150
Etat et comptes rattachés	6 948	9 059
Groupe et associés ***	233 776	229 230
Débiteurs divers ****	12 924	11 581
Autres créances diverses	273 232	265 552
Total	319 223	327 395

* Il s'agit essentiellement d'avances sur des budgets publi-promotionnels faites à des clients importants.

** dont cessions de créances déduites

60 234

60 667

** dont créances représentées par des effets de commerce

78

149

*** dont créances sur les filiales liées au régime d'intégration fiscale

1 291

1 773

*** dont créances sur les filiales liées au régime de consolidation de TVA

2 997

9 779

**** dont fond de garantie lié aux cessions de créances clients

-

15

**** dont disponibilités liées aux cessions de créances clients

3 104

-

**** dont restrictions liées aux cessions de créances clients

6 735

-

**** dont compte de compensation et d'ajustement lié aux cessions de créances clients

3 083

11 559

Provisions en K€	2020	2019
Clients et comptes rattachés	783	638
Instruments Financiers	-	38
Total	783	676

Les comptes clients font l'objet d'une dépréciation systématique dès lors que toutes les procédures de recouvrement sont épuisées.

Dans la gestion du risque de taux, la Société utilisait un instrument financier tel que SWAP de taux. Cet instrument est échu en 2020.

Produits à recevoir en K€	2020	2019
Créances Clients		
Clients et comptes rattachés	21 283	26 438
Autres créances		
Fournisseurs, avoirs à recevoir	19 446	15 303
Personnel et comptes rattachés	131	144
Etat et comptes rattachés	135	71
Groupe et associés	-	-
Créances diverses	3	-
Disponibilités	-	-
Total	40 998	41 956

Échéance des créances

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

Note 17. Valeurs mobilières de placement

Valeurs nettes en K€	2020	2019
Actions propres	857	1 256
Autres valeurs mobilières de placement	-	-
Total	857	1 256

Les rachats d'actions sont opérés en vue d'animer les cours de bourse.

Note 18. Disponibilités

Valeurs nettes en K€	2020	2019
Comptes bancaires	3 265	3 400
Produits à recevoir	-	-
Total	3 265	3 400

Comptes en devises

Les disponibilités en devises (hors pays de l'union monétaire européenne) sont converties en euros sur la base du dernier cours de change. Leur montant s'élève à 412 K€ au 31 décembre 2020.

Note 19. Comptes de régularisation actif

Charges à étaler en K€	Au 01/01/2020	Augment.	Dotations	Changem. méthode	Au 31/12/2020
Frais émission d'emprunt	1 078		286	-	792
Total	1 078	-	286	-	792

Les frais d'émission d'emprunt sont amortis sur la durée des emprunts et la dotation fait l'objet d'une réintégration fiscale.

En K€	2020	2019
Charges constatées d'avance	3 124	2 999
D'exploitation	3 124	2 999
Financières	-	-
Écarts de conversion actif	1 074	492
Total	4 198	3 491

Les écarts de conversion actif ont fait l'objet d'une provision pour risques et charges au passif du bilan.

Note 20. Capitaux propres**Variation des capitaux propres**

Résultat de l'exercice en €	2020	2019
Résultat comptable	1 532 802	1 672 731
Nombre d'actions	8 937 085	8 937 085
Par action en €	0,17	0,19
Dividendes proposés	-	-
Nombre d'actions	8 937 085	8 937 085
Par action en €	-	-

Tableau des variations des capitaux propres de l'exercice	En K€
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectations	285 883
Affectation du résultat à la situation nette par l'assemblée générale	1 673
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	287 556
Variations en cours d'exercice :	
Variation du capital	-
Variation des primes liées au capital	-
Autres variations *	-
Dividendes	-
Subventions d'investissement	5
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant l'assemblée générale	287 561
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	5
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	5

* Cette variation correspond aux dividendes perçus sur les actions propres détenues.

En 2020, la Société n'ayant pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de variation.

Affectation du résultat 2019	En Euros
Le résultat de l'exercice précédent a été affecté comme suit :	
- report à nouveau	1 620 710,88
- distribution de dividendes	-
- Réserve légale	
- Autres réserves	52 019,68
Résultat	1 672 730,56

Notes complémentaires

Nombres d'actions successifs et variations du capital	Nombre de titres	En €uros	
		Valeur nominale des titres	Impact sur le capital
A l'ouverture de l'exercice	8 937 085	15,00	134 056 275
A la clôture de l'exercice	8 937 085	15,00	134 056 275

Titres auto-détenus	Nombre de titres
A l'ouverture de l'exercice	61 990
A la clôture de l'exercice	57 453

Composition du capital social	A l'ouverture de l'exercice	Reclas-sement	A la clôture de l'exercice	Créées pendant l'exercice	Rembours. pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 449 542	972	2 450 514	-	-	15
Actions à droit de vote double	6 487 543	- 972	6 486 571	-	-	15
Total	8 937 085	-	8 937 085	-	-	15

Note 21. Provisions pour risques et charges

Valeur en K€	2020	2019
Provisions pour pertes de changes hors groupe	-	-
Provisions pour pertes de changes groupe	1 074	492
Provision pour risque clients	141	182
Provision pour médaille du travail *	79	87
Total	1 294	761
Dotations	1 215	683
Reprises utilisées	-	-
Reprises non utilisées	682	970

*Conformément aux réglementations comptables, la provision pour médailles du travail est comptabilisée . Elle n'est plus mentionnée en engagement hors bilan.

L'évaluation des médailles du travail a été réalisée par un expert indépendant. Le taux de revalorisation retenu est de 1%.

Risque de Change :

Dans la gestion du risque de change, la Société utilise des instruments financiers de type change à terme.

Les échéances et la valeur de marché des instruments financiers détenus au 31 décembre 2020 se décomposent ainsi :

Échéance - En K€	Valeur comptable	Valeur de marché
Contrats échus en 2021	1 460	70
Contrats à échéance postérieure à 2021	-	-
Total	1 460	70

Risque de Taux :

La Société n'a plus d'instrument financier au 31 décembre 2020.

Note 22. Dettes

Détail des dettes en K€	2020	2019
Autres emprunts obligataires	220 000	220 000
Intérêts courus	3 874	3 874
Autres emprunts obligataires	223 874	223 874
Emprunts auprès des établissements de crédit *	36 709	23 118
Crédits de trésorerie et découverts	6 000	13 881
Intérêts courus	306	327
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 015	37 326
Groupe et associés **	27 331	35 466
Autres dettes financières diverses	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	27 331	35 466
Avances et acomptes reçus sur commandes	11	46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ***	102 576	106 794
Dettes fiscales et sociales	13 419	14 485
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 511	4 593
Total	414 737	422 584

* dont Prêts Garantie par l'Etat dans le cadre la COVID 19

15 000

-

** dont dettes sur les filiales liées au régime d'intégration fiscale

113

60

** dont dettes sur les filiales liées au régime de consolidation de TVA

8

9

*** dont dettes représentées par des effets de commerce

-

-

Variations du capital des emprunts en K€	Au 01/01/2020	Souscrit	Remboursé	Au 31/12/2020
Autres emprunts obligataires*	220 000			220 000
Emprunts auprès des établissements de crédit **	23 118	15 000	1 409	36 709
Crédits de trésorerie et découverts	13 881		7 881	6 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	36 999	15 000	9 290	42 709

* hors intérêts courus

** dont 15 000 K€ de PGE souscrit en 2020 dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises COVID 19

Échéances des dettes

Échéance des emprunts en K€	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Autres emprunts obligataires*	-	175 000	45 000	220 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 559	34 150	-	36 709
Crédits de trésorerie et découverts	6 000	-	-	6 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	8 559	34 150	-	42 709

* hors intérêts courus

Toutes les autres dettes sont à échéance à un an au plus.

Charges à payer en K€	2020	2019
Autres emprunts obligataires	3 874	3 874
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	306	327
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 144	22 664
Dettes fiscales et sociales	1 479	1 888
Autres dettes	4 276	4 438
Total	29 079	33 191

Dettes garanties par des sûretés réelles en K€	2020	2019
Nantissement de créances professionnelles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Total	-	-

La Société n'a plus de dette garantie par des sûretés réelles depuis 2017.

Engagements donnés en K€	2020	2019
Avais et cautions (1)	44 650	38 699
Cession de créances clients	-	-
Engagement de couverture de change	-	-
Engagement de couverture de taux	-	-
Engagements crédits baux et locations longue durée	211	313
Intérêts sur emprunts non échus	31 231	39 653
Engagements en matière de pension et frais médicaux	3 906	3 975
<i>(1) dont engagements intragroupes</i>	<i>44 650</i>	<i>38 699</i>

Les principaux paramètres 2020 pour l'évaluation actuarielle de ces engagements sont :

Age du départ à la retraite	67 ans pour les Cadres et l'Age Taux plein pour les Non Cadres
Taux de revalorisation des salaires	1,50%
Taux de revalorisation des cotisations médicales	1,50%
Taux de charges sociales	45,48%
Taux d'actualisation	0,80%

Ces paramètres ont été définis à partir de recommandations d'un expert indépendant.

Engagements reçus en K€	2020	2019
Sûreté réelle (1)	228	390
Clause de retour à meilleur fortune (1)	8 628	8 634
Prêts garantis par l'Etat	15 000	-
Total	23 856	9 024
<i>(1) dont engagements intragroupes</i>	<i>8 628</i>	<i>8 634</i>

Crédit-bail et Location longue durée**Immobilisations en crédit-bail et location longue durée (en K €)**

Immobilisations		Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Totaux
Coût d'entrée					391		391
Dotations aux amortissements	Cumul des exercices antérieurs				145		145
	De l'exercice				78		78
	Totaux	-	-	-	224	-	224
Valeur nette		-	-	-	167	-	167

Engagements de crédit-bail et location longue durée (en K €)

Redevances		Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Totaux
Payées	Cumuls des exercices antérieurs				183		183
	De l'exercice				113		113
	Totaux	-	-	-	296	-	296
Restant à payer	à un an au plus				65		65
	à plus d'un an et cinq ans au plus				146		146
	à plus de cinq ans				-		-
	Totaux	-	-	-	211	-	211
Valeur résiduelle	à un an au plus				-		-
	à plus d'un an et cinq ans au plus				-		-
	à plus de cinq ans				-		-
	Totaux	-	-	-	-	-	-
Montant pris en charges dans l'exercice					113		113

Note 23. Comptes de régularisation passif

En K€	2020	2019
Produits constatés d'avance	-	4
Ecarts de conversion passif	283	238
Total	283	242

Note 24. Autres informations

Ventilation de l'effectif moyen par catégories	2020	2019
CADRES	97	108
AGENTS DE MAITRISE	23	23
EMPLOYES	24	31
OUVRIERS	3	3
Total	146	165

Note 25. Rémunérations des organes d'administration et de direction

En €	Organe d'Administration	Organe de Direction	Total
Rémunérations allouées au titre d'un mandat social		33 000	33 000
Rémunérations de l'activité des administrateurs		75 000	75 000
Engagements de retraite		-	-
Avances et crédits alloués		-	-

Note 26. Identité de la société consolidante

La société Vranken-Pommery Monopole est la société mère du groupe Vranken-Pommery Monopole et à ce titre, est l'entité consolidante.

Note 27. Honoraires des commissaires aux comptes

En €	2020	
	Mazars	Audit & Stratégie
Honoraires relatifs à la mission de certification	129 072	87 444
Honoraires relatifs à d'autres prestations	14 510	4 000
Total	143 582	91 444

Note 28. Information sur les postes concernant les entreprises liées

En K€	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	Postes	Liées
Participations (valeur brute)	-	351 511
Créances rattachées à des participations	-	21 087
Dépôts	251	143
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	492	39 895
Autres créances	1 050	251 857
Emprunts et dettes financières divers	225	27 106
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	619	75 930
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	3 235
Produits de participation	-	5 296
Autres produits financiers	-	8 738
Charges financières	4	369

Note 29. Parties liées

Les principales transactions significatives réalisées avec les parties liées sont réputées conclues aux conditions normales de marché.